



# ALERTE AGRESSION au Craquelin

Dans un événement choquant survenu ce jour, une personne détenue a fait preuve d'une violence, malheureusement pas si rare, mais extrême contre le personnel pénitentiaire. Condamné pour une agression précédente sur des agents de l'établissement de St Maur, cette personne détenue, qui purgeait sa peine au Craquelin (cherchez l'erreur !), était en train d'être transféré pour sa promenade quotidienne, une procédure effectuée sous haute sécurité, y compris le menottage.

Cependant, la situation a rapidement dégénéré lorsque, pendant le processus de menottage, la personne détenue a réussi à tirer son bras, se retrouvant avec une seule main menottée. Utilisant la menotte libre comme une arme improvisée, il a attaqué le personnel en se servant de la menotte comme d'un poing américain.

Montant sur une table, dans un regain de violence il a sauté sur les agents venus en renfort pour le maîtriser. L'un des agents a reçu deux coups de poing au menton, un autre a été frappé à la mâchoire et au nez avec la menotte, et un troisième a été touché au casque. Les victimes de cette attaque ont été transportées à l'hôpital, souffrant de blessures nécessitant trois jours d'ITT chacun.

Cet énième agression soulève de sérieuses questions sur la sécurité et les procédures de gestion des détenus. Pourquoi une personne détenue affectée en centrale se retrouve-t-elle en CD ? Pourquoi ce genre de personne détenue, connue et reconnue pour leur violence extrême ne se trouvent pas en UDV ? Où en est-on du PIE ? Cet outil aurait permis d'épargner la santé de nos collègues ! Pendant que nous n'entendons parler que d'audience, cette gestion démagogique voire dogmatique blesse dans leurs chairs nos collègues. Jusqu'à quand ?

UISP **FO Justice** Dijon  
Le : 05 04 2024

